

**Procès-verbal de la soixante-quatrième (64^e) séance (régulière)
du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de
santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-
Québec (CIUSSS MCQ) tenue le vendredi 15 janvier 2021, à
8 h 30, par conférence Zoom.**

Procès-verbal approuvé le 2021-02-09

(rédigé par M^{me} Annie Lavigne, spécialiste en procédés administratifs)

Présences :

M. Marcel Dubois (président)
M. Michel Larrivée (vice-président)
M. Carol Fillion (secrétaire)
M. Richard Beauchamp (membre observateur)
M^{me} Ginette Boisvert
D^r Christian Carrier
M^{me} Carol Chiasson
M. Michel Dostie
M^{me} Sophie Godbout
M^{me} Michèle Laroche
M^{me} Chantal Plourde

Absences :

M. Érik Samson
D^r Pierre Martin
M^{me} Catherine Parissier
M^{me} Martine Lesieur

Invité :

Aucun

Puisque cette séance est à huis clos, il n'y a pas de Webdiffusion.

POINTS STATUTAIRES

CA-64-01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement sur la régie interne du conseil d'administration et le quorum étant constaté, M. Marcel Dubois, président, déclare la séance ouverte à 8 h 33.

Sur proposition de M^{me} Carol Chiasson, appuyée par M. Michel Larrivée, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la présente rencontre.

CA-64-02. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET PRISE DE CONSCIENCE DES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Le président demande aux membres présents s'ils s'estiment être en conflit d'intérêts par rapport à l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour. Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION OU POUR INFORMATION ET NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

CA-64-03. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Sur proposition de M^{me} Ginette Boisvert, appuyée par M^{me} Sophie Godbout, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

À la suite de l'annonce du départ du titulaire en titre de ce poste, M. Daniel Brouillette, des démarches ont eu lieu pour le processus de sélection du poste de directeur des ressources informationnelles. La candidature de M. David Boudreault est retenue au terme du processus de sélection qui s'est terminé le 17 décembre 2020.

Suite à la présentation de M. Carol Fillion, président-directeur général, ce dernier répond à l'ensemble des questions des administrateurs, la résolution est donc adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Résolution CA-2021-01

Nomination au poste de directeur des ressources informationnelles

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme des processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M. David Boudreault;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M. David Boudreault;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général adjoint à l'effet de nommer M. David Boudreault au poste de directeur des ressources informationnelles;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M. David Boudreault à titre de directeur des ressources informationnelles; cette nomination est effective en date du 17 janvier 2021;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M. David Boudreault en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M. David Boudreault, soit le minimum de la classe salariale 47 ou 110 % du salaire qu'il recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 47;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

CA-64-04. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT – PARTENAIRES DE GESTION ET RELATIONS DE TRAVAIL DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Sur proposition de M^{me} Michèle Laroche, appuyée par M. Michel Larrivée, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

Des démarches ont eu lieu pour le processus de sélection du poste de directeur adjoint – Partenaires de gestion et relations de travail de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques. La candidature de M^{me} Annie Mourant est retenue au terme du processus de sélection.

Suite à la présentation de M. Carol Fillion, ce dernier répond à l'ensemble des questions des administrateurs; la résolution est donc adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Résolution CA-2021-02

Nomination au poste de directeur adjoint – Partenaires de gestion et relations de travail de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme des processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M^{me} Annie Mourant;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M^{me} Annie Mourant;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer M^{me} Annie Mourant au poste de directrice adjointe – Partenaires de gestion et relations de travail de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M^{me} Annie Mourant au poste de directrice adjointe – Partenaires de gestion et relations de travail de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques; cette nomination est effective en date du 17 janvier 2021;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M^{me} Annie Mourant en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M^{me} Annie Mourant suite à l'évaluation de la classe salariale présentement en cours;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

CA-64-05. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR NATIONAL DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE

Sur proposition de M^{me} Chantal Plourde, appuyée par M^{me} Carol Chiasson, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

Depuis le 17 août dernier, M. Philippe Lottin est dégagé de ses fonctions de directeur des services spécialisés chirurgicaux et oncologiques afin d'assurer la responsabilité au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de l'implantation du dossier santé numérique (DSN). La mise en place du DSN vise à doter la province d'un système d'information clinique de nouvelle génération, sécuritaire et performant, qui répondra non seulement aux besoins des citoyens, des cliniciens, des gestionnaires et des chercheurs, mais aussi à ceux des autres partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. Pour le citoyen, en lui donnant non seulement accès à toutes ses informations de santé, mais aussi aux outils lui permettant d'évaluer et de surveiller son état de santé, on lui permettra de jouer son rôle d'acteur principal dans la gestion de sa santé. Compte tenu de l'envergure de ce projet, le MSSS a autorisé la création d'un poste de cadre supérieur de directeur national de la santé numérique.

Suite à la présentation de M. Carol Fillion, ce dernier répond à l'ensemble des questions des administrateurs; la résolution est donc adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Résolution CA-2021-03

Nomination au poste de directeur national de la santé numérique

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT le prêt de services permettant à M. Philippe Lottin d'agir à titre de responsable de l'implantation du dossier de la santé numérique pour le ministère de la Santé et des Services sociaux [ci-après « MSSS »];

CONSIDÉRANT l'autorisation du MSSS de créer un poste de directeur national de la santé numérique pour M. Philippe Lottin;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M. Philippe Lottin à titre de directeur national de la santé numérique; cette nomination est effective en date du 17 août 2020;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M. Philippe Lottin en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M. Philippe Lottin, soit le minimum de la classe salariale 48 ou 110 % du salaire qu'il recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 48;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-64-06. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, sur proposition de M^{me} Ginette Boisvert, appuyée par M. Michel Dostie, la séance est levée à 9 h.

POUR M. MARCEL DUBOIS, PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE,

Original signé par

M. Michel Larrivée
Président par intérim

Original signé par

M. Carol Fillion
Président-directeur général